

Cfdt:



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

L'ÉCHO DU SYNDICAT DES RETRAITÉS 46

SYNDICAT DES RETRAITÉS CFDT DU LOT

Décembre 2025

**RETRAITÉS
LOT**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**Le conseil syndical
vous souhaite de :**

Joyeuses



www.dessin-kawaii.fun

fêtes

Suspension de la réforme des retraites

une excellente nouvelle pour les travailleuses et les travailleurs

COMMUNIQUE DE PRESSE CFDT DU 12/11/2025

La CFDT se félicite du premier coup d'arrêt donné à une réforme des retraites qu'elle a combattue depuis fin 2022. Dès cette année, 700 000 travailleuses et travailleurs vont pouvoir liquider leur retraite à 62 ans et neuf mois soit trois mois avant le planning dessiné par le report progressif de deux ans de l'âge légal. Cette disposition profondément injuste n'avait jusqu'ici jamais été discutée à l'Assemblée nationale.

Depuis le début de la mobilisation syndicale contre les 64 ans, la CFDT n'a eu de cesse de répéter qu'une autre réforme est possible. Une réforme qui respecte les contraintes financières du système par répartition auquel elle est viscéralement attachée tout en s'attaquant aux inégalités du régime actuel : la non prise en compte de facteurs de pénibilité qui abîment les corps, les injustices constatées envers les femmes, la pénalisation des salariés aux carrières hachées ou des poly pensionnés.

La CFDT demande que le temps qui nous sépare de l'élection présidentielle soit un temps consacré à poser sereinement et objectivement les conditions du débat et les différentes options envisageables. Que chacun mette clairement cartes sur table, sans faux-semblant et les citoyens et les citoyennes pourront alors s'exprimer en conscience.

Durant cette période, la CFDT continuera d'argumenter et de revendiquer la mise en place d'une retraite à la carte, qui offrirait plus de liberté aux salariés et aux agents des fonctions publiques et garantirait une plus grande justice.

Elle participera activement, dans ce but, à la conférence sur le travail et les retraites qui fera le lien avec les parcours professionnels. Cette opération de transparence sur les intentions et les objectifs de tous les acteurs est une première réponse à la blessure démocratique qui, depuis début 2023, empoisonne les relations sociales et conduit à la paralysie de l'économie. Elle est une opportunité, pour tous ceux qui veulent sortir de l'immobilisme, de réinterroger le système des retraites non pas comme une question exclusivement budgétaire mais comme le prolongement et le reflet d'une carrière professionnelle.



Le gouvernement lance une conférence sur le travail et les retraites.

Jusqu'en septembre 2026, les partenaires sociaux sont invités à débattre autour de trois grandes thématiques : la qualité de vie au travail, les parcours professionnels et l'avenir des retraites.

Le gouvernement assure croire au dialogue social et entend le faire savoir. Les budgets de l'État et de la Sécurité sociale ne sont pas encore adoptés, mais cela n'a pas empêché le ministre du Travail, accompagné du ministre délégué à la Fonction publique, de lancer, mercredi 4 novembre, une conférence sur le travail et les retraites. L'objectif d'une telle initiative est de proposer aux organisations syndicales et patronales « un espace de discussion ouvert [...] qui permettra notamment d'éclairer la prochaine élection présidentielle ».

Trois grands rendez-vous et des ateliers au Cese

Concrètement, les travaux de cette conférence sur le travail et les retraites sont censés se dérouler au Cese (Conseil économique, social et environnemental), à Paris, jusqu'en septembre 2026. Trois rendez-vous sont annoncés autour de trois grandes thématiques. Le premier, qui doit se tenir début décembre 2025 (la date exacte n'est pas encore connue) s'intitule « Travailler mieux ». L'idée est d'aborder les questions de prévention, de conditions de travail et de qualité de vie au travail et de performance sociale et économique « dans un contexte où le rapport au travail change ». Le deuxième rendez-vous, programmé au printemps 2026, sera consacré à l'emploi et aux parcours professionnels. Enfin, le dernier grand rendez-vous se penchera sur l'avenir des retraites. Entre ces trois « grands-messes »,

(Suite page 3)

SOMMAIRE :

Page 2 :

- Suspension de la réforme des retraites

Page 3 :

- L'entrée en Ehpad - Comment s'adapter au changement de vie

Page 4 :

- Une belle journée de septembre...

Page 5 :

- Formation
- Site local CFDT du lot

Page 6 :

- Les Centres Communaux d'Action Sociale

Page 7 :

- Adapter nos territoires au vieillissement de la population

Page 8 :

- A noter dans vos agendas

des ateliers se dérouleront afin de faire avancer la réflexion.

1. Direction générale du travail.

La conférence sera coordonnée par Jean-Denis Combrexelle, haut fonctionnaire bien connu des partenaires sociaux pour avoir été à la tête de la DGT1 pendant treize ans. Il bénéficiera de l'appui de deux autres garants : Anne-Marie Couderc (femme politique et cheffe d'entreprise) et Pierre Ferracci (dirigeant fondateur du cabinet de conseil aux élus syndicaux Secafi). Ensemble, ces trois personnalités « auront la charge de coconstruire avec les partenaires sociaux le programme de chaque atelier », explique le gouvernement.

La CFDT prête à avancer ses propositions

Toutes les organisations syndicales et patronales qui participaient à cette réunion de lancement ont

annoncé qu'elles comptaient s'investir dans cette initiative gouvernementale. « Le format de cette conférence nous va bien, a ainsi réagi Marylise Léon à la sortie de cette réunion de lancement. La CFDT a toujours dit qu'il fallait parler en amont du travail pour pouvoir réfléchir intelligemment à la question des retraites. Dont acte. Nous avons des choses à dire et des propositions à faire. »

Seul le Medef a fait savoir qu'il ne participerait pas à cette conférence. Un positionnement à la fois étonnant et inhabituel qui révèle la fébrilité de la première organisation patronale française et le peu de cas qu'elle fait du dialogue social dans la période. « Cela fait des années que le Medef n'a rien à dire sur le travail », a résumé Marylise Léon, jugeant que cette politique de la chaise vide n'était « pas responsable ».

L'entrée en Ehpad - Comment s'adapter au changement de vie

En juin dernier, responsables publics, philosophes, médecins, comédiens, auteurs et professionnels des établissements médico-sociaux se sont réunis à Paris dans le cadre des Estivales Partage et Vie pour débattre d'un moment crucial dans la vie de nombreux Français, l'entrée en Ehpad. Des réflexions aujourd'hui rassemblées dans un ouvrage édité aux Presses universitaires de France.



L'entrée en Ehpad est encore, trop souvent, un événement complexe, voire douloureux », souligne la Fondation Partage et Vie, une organisation non lucrative qui gère 136 établissements et services pour personnes âgées ou handicapées.

Pour la fondation, ce bouleversement est dû au fait que l'entrée en établissement n'est pas assez anticipée, concertée, préparée, comme elle pourrait et devrait l'être.

Le 25 juin, une quinzaine de professionnels, de philosophes, de soignants, de personnes âgées se sont réunies pour répondre à une question essentielle, **comment faire mieux ?**

Le neuropsychiatre Boris Cyrulnik avait ainsi livré ses réflexions pour une entrée en Ehpad apaisée : choix des mots, de la manière dont on présente le lieu, prise en compte de la « vie d'avant », échanges sincères sur la fin...

Autant de clefs pour que ce changement de vie se passe dans la douceur.

Des pistes à retrouver dans l'ouvrage L'Entrée en Ehpad, comment s'adapter au changement de vie, qui est paru le mercredi 19 novembre aux Presses universitaires de France.

Édité par le philosophe, écrivain, et conseiller éthique de la Fondation Partage et Vie Roger-Pol Droit, et Dominique Couderc, président du conseil d'administration de la fondation, il donne aussi des pistes pour envisager autrement cette étape de la vie.

Même si tous les parcours sont différents, comme le montrent les témoignages et entretiens qui ouvrent le livre, les divers points de vue rassemblés aident à y voir plus clair, à avoir les cartes en mains pour ne plus envisager l'entrée en établissement comme une rupture, mais bien comme un passage, une transition vers un nouveau temps de vie, **une porte vers d'autres possibles** comme l'écrit Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté.

Un ouvrage riche, pour nourrir sa réflexion et anticiper au mieux.

AUTEUR RAPHAËLLE MURIGNIEUX

Une belle journée de septembre...



Il faisait bien frais ce jeudi matin 25 Septembre 2025 devant les portes de l'atelier-musée de Jean Lurçat à Saint Laurent-les-Tours (où nous nous étions donné rendez-vous pour notre traditionnelle journée conviviale de l'UTR) et pourtant, le paysage vallonné aux formes douces qui s'étendait devant nous valait la peine d'attendre un peu en emplissant nos yeux de beauté.



Château du musée de Jean Lurçat

Ce château, ancienne propriété de la famille de Turenne qui en fit la deuxième forteresse de sa vicomté, Lurçat le découvre en 1941, alors qu'il participe à la résistance lotoise. Il en tombe immédiatement amoureux et déclare : " *Nom de Dieu ! Je veux crever si un jour c'est pas à moi* ".

Il l'achètera et en fera sa maison, son atelier, son refuge, son lieu de création jusqu'en 1966, date de sa mort, se partageant entre Paris et le Lot. Le lieu est à la fois immense et très intime : chacune des pièces que l'on visite est décorée, habitée d'animaux réels ou fantastiques comme la « méduses des chênes », étrange personnage hybride à deux têtes, de soleils, d'étoiles, de feuillages colorés et de ce bestiaire médiéval qui l'a tant accompagné dans son œuvre.



Tapisserie de Jean Lurçat

On y découvre d'abord son atelier où de gigantesques tapisseries sont accrochées à des panneaux portant la trace des peintures des cartons préparatoires. Optimiste lucide, Jean Lurçat évoque le mal, la guerre, mais garde l'espérance.

Dans ses immenses compositions, ses fameux coqs narguent l'envahisseur comme des pieds de nez : avec la complicité de ses tapissiers d'Aubusson qui laissèrent de grands fils sur l'envers, il réussit même à faire « passer » un coq aux pattes tricolores sous le nez des censeurs qui ne le détectèrent pas et validèrent la tapisserie !

Dans ce lieu si cher à son cœur, il invite ses élèves et collaborateurs, passant ses journées à travailler et ne se réservant qu'un temps après le repas pour méditer, réfléchir à ses prochaines créations, telles que *le Chant du monde* ou *la Tapisserie de l'Apocalypse* (exposés au musée d'Angers mais prochainement

présentés à Aubusson, un peu plus près de chez nous).

La visite nous fait découvrir aussi ses talents de peintre (et une table mise avec de la vaisselle conçue par ses soins). Notre passionnante guide nous parle également de son livre *Mes domaines*, petit recueil de poèmes illustrés de lithographies rouges. Evitons d'imiter le *Poisson*.

« Toutes nageoires au point mort ;
Nez à contre courant ;
La bouche ouverte pour ne rien dire ».



Après avoir si bien nourri notre esprit et nos sens, nous nous sommes restaurés chez Danièle à Biars, d'un savoureux repas très convivial dans la simplicité

d'une grande cuisine familiale.

Les discussions sont allées bon train, de la situation politique actuelle, bien inquiétante, à la recette des pommes de terre sarladaises (avec ou sans cèpes ? Pour nous, ce fut avec et on ne s'en plaint pas).



Château de Montal

L'après midi, nous nous sommes rendus à Saint Jean Lespinasse pour visiter le château de Montal, bijou de la Renaissance édifié par Jeanne de Balsac à partir de 1519 sur l'emplacement d'un ancien château médiéval : le projet initial d'une sorte d'hommage à l'ensemble de sa famille fut abandonné après la mort de son fils Robert qui laissa Jeanne dans le plus grand désarroi et dans une grande colère à l'égard de François 1er et des guerres qu'il mena en Italie (seule date historique que tous les Français ont mémorisée : Marignan 1515).

Seules deux ailes sur les quatre prévues initialement seront terminées en 1534. On trouve dans ce château l'influence de l'architecture italienne de l'époque, d'une grande finesse (nous avons notamment admiré les contremarches de l'escalier toutes sculptées par en dessous). Beaucoup de vitraux à chaque étage éclairent escaliers et couloirs.

Son histoire est aussi loin d'être banale : amputé de ses décors à la fin du XIXème siècle par un spéculateur qui les revendit, il fut racheté en 1908 par Maurice

(Suite page 5)

Fenaille : le même Fenaille que celui du musée de Rodez, riche industriel pétrolier qui fit don de Montal à l'Etat cinq ans plus tard (pas de nostalgie mais on se prend un peu à rêver à une époque où la richesse de certains pouvaient être mise au service de tous,...). Maurice Fenaille racheta pièce à pièce tous les éléments qui avaient été démontés à l'exception de trois qu'il ne put racheter et fit copier à l'identique.

Le château de Montal, restauré, remeublé, abrita aussi, pendant la deuxième guerre mondiale, les collections du musée du Louvre. La Joconde y a dormi longtemps, à l'abri des destructions de la guerre.

Nous avons eu un peu de mal à quitter les lieux et nous fûmes les derniers visiteurs à partir, rassasiés de beauté et d'histoire.



Château de Montal coté cour

Merci aux organisateurs pour cette belle journée

Écrit Par Véronique HEBERT- MANO

Formation...Formation...Formation...Formation...

Eh oui...à 65 ans et plus (ou...bien plus) on se forme encore chez les retraités CFDT !

- ◆ Formations complètement gérées par l'UCR (Union Confédérale des Retraités) qui s'adressent principalement à des militants en responsabilité, comme les secrétaires de syndicat, les trésoriers...Elles ont lieu la plupart du temps sur Paris.
- ◆ Mais aussi formations décentralisées organisées localement ou en région. L'année dernière, certains d'entre nous ont pu participer, à Cahors, à celle intitulée « Proche aidant et conseil de la vie sociale ».
- ◆ Enfin, les « formations-actions », constituées de phases de réflexion et de phases d'action ou d'étude de cas (ex « Structurer une équipe syndicale » et « Structurer le développement », suivies par quelques-uns d'entre nous ces dernières années).

Lors de la réunion du conseil du mois d'octobre, nous avons élaboré notre plan de formation pour 2026 :

- Systèmes de retraites, niveaux 1 et 2 (secrétaire ?)
- S'approprier le logiciel Gasel (trésorière)
- Mandatés dans les CDCA * (pour notre nouveau mandaté auprès du conseil départemental)
- Bienvenue à la CFDT Retraités (1)
- Mandatés dans les CCAS et CIAS (pour futurs mandatés de 2026. Voir l'article, page 6 du bulletin)
- Accueil des nouveaux adhérents (organisé par le bureau du syndicat)
- Adhérents bientôt en retraite (dépend de l'URI et de l'URR**), comme pour celui « Mandatés CCAS/CIAS ».

Si vous êtes intéressés par ce stage, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Bernadette BRU

*Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

**Union régionale interprofessionnelle et Union régionale des retraités

CFDT Retraités Lot

Bienvenue sur le site du syndicat CFDT des Retraités du Lot
Le pont Valentré (CAHORS) sous un autre angle



Pour visiter notre site de la CFDT retraités du lot :

- Tapez : <https://www.cfdt-retraités.fr>

retraités ▼



Nos sites locaux



Nos infolettres



Rechercher

- Cliquez sur nos sites locaux
- Sélectionner la rubrique [Syndicat Retraités Lot](#)
- Vous aurez nos coordonnées et l'actualité du syndicat CFDT des retraités du lot.
- Vous aurez l'accès à nos guides

[Notre Guide des pensions de retraite](#)

[Notre Guide des droits pour l'autonomie](#)

[Notre guide des aidants et des conseils de la vie sociale \(CVS\)](#)

Les Centres Communaux d'Action Sociale

Les élections municipales se dérouleront au début de l'année 2026. Les structures départementales de la CFDT Retraités devront, dans la mesure du possible, présenter des candidats pour le siège « association retraité » lors du renouvellement des conseils d'administration des CCAS^(*) et des CIAS^(**) élus par le nouveau conseil municipal. Le CCAS n'a cessé d'évoluer. Il est devenu un acteur essentiel pour offrir une large palette de services et d'aides sociales adaptés aux populations fragiles.

L'existence d'un CCAS est obligatoire pour les communes de 1 500 habitants et plus. Pour les communes en dessous de ce seuil, il est facultatif. Il arrive que des communes, dans le cadre des communautés de communes, se regroupent pour former un (CIAS).

Quel est le fonctionnement d'un CCAS ?

Établissement administratif public, son rayon d'action se limite à la commune. Le CCAS est géré par un conseil d'administration composé de membres élus par le conseil municipal et de membres nommés par le maire, ce dernier préside le conseil d'administration.

Parmi ces membres nommés doivent nécessairement figurer des personnes qualifiées dans le secteur social :

- Représentant des associations familiales ;
- Représentant des personnes handicapées ;
- Représentant des personnes âgées ;
- Représentant des associations du domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Ses missions et priorités sont définies par le conseil d'administration. Il a cependant des obligations légales : tenir et mettre à jour un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale ou encore réaliser une évaluation des besoins sociaux de la commune. Son financement est assuré en grande partie par la commune.

À qui s'adresse le CCAS ?

Les CCAS fournissent des renseignements et des services à divers publics. Ils ont pour mission d'accompagner et de soutenir au quotidien les plus vulnérables (personnes en situation de handicap, personnes âgées, adultes, jeunes et familles en difficulté

ou en grande précarité) afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits. Cette structure de proximité s'adresse donc à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées.

Former et soutenir nos mandatés CFDT

Les mandatés dans les conseils d'administration des CCAS et CIAS seront renouvelés en 2026, après les élections municipales. La CFDT mobilise ses adhérents, organise des formations pour ses candidats, repère les communes ou mairies susceptibles d'accueillir une candidature CFDT.

Tout adhérent qui souhaite porter les

Les élections municipales se dérouleront en Mars 2026.

valeurs et les revendications CFDT, en termes d'action sociale de proximité au bénéfice des publics fragilisés, peut se faire connaître auprès de son syndicat et participer aux formations. Les syndicats CFDT de retraités envoient les candidatures aux maires et ils assurent un suivi des mandatés.

Comme tout mandaté, le mandaté dans un CCAS/CIAS doit avoir une double action. D'un côté il se doit de porter les valeurs et les revendications de la CFDT Retraités en général et celles de son syndicat en particulier au travers de ses propositions d'actions au sein de son CCAS/CIAS. D'un autre côté, il doit alimenter la réflexion de son syndicat, c'est-à-dire communiquer régulièrement sur les actions menées dans son CCAS/CIAS. Cela peut se faire lors d'un conseil ou lors d'une commission. À ce moment-là, il peut y avoir émulation au sein de ces mandatés : rien de tel que de partager des actions menées qui pourraient essaimer dans d'autres collectivités.

La solidarité au cœur de ses missions

Ses domaines d'intervention dépendent bien sûr du niveau du budget du CCAS.

Les CCAS sont confrontés à une large variété de sujets en tête desquels figure l'aide aux familles pour faire valoir leur accès aux droits : l'accès au logement, les aides pour les factures d'énergie, l'aide alimentaire, l'aide aux personnes âgées via l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA), l'accompagnement des seniors.

À titre d'exemples : il peut accompa-

gner les demandeurs pour l'attribution des aides sociales légales en informant et en instruisant les demandes (RSA, demande de logement, APA, etc.). Il peut distribuer des bons alimentaires, colis d'urgence, chèques pour des produits de première nécessité (alimentation, hygiène, médicaments, fournitures scolaires, vêtements pour enfants), et porter assistance pour régler des factures essentielles (énergie, alimentation). Il peut également fournir une adresse postale pour les personnes sans domicile fixe, indispensable pour percevoir certaines aides sociales.

Actuellement on constate que les personnes reçues n'ont pas le même profil qu'auparavant. La pénurie de logements est l'objet de nombreuses visites : des personnes qui ont un emploi mais qui sont hébergées chez des amis ou dans la famille et qui demandent un appui auprès des bailleurs. D'autres sollicitent un coup de pouce pour un logement plus grand avant l'arrivée d'un enfant.

L'Union nationale des centres communaux d'action sociale

L'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (Uccas) est la seule association qui fédère et représente les Centres (Inter) Communaux d'Action Sociale (CCAS /CIAS). Elle assure la promotion de l'action sociale locale en soutenant les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques.

COMMENT ÊTRE CANDIDAT(E) ?

Si vous voulez être candidat(e) dans votre commune ou candidat(e) dans le CIAS il suffit que vous nous envoyiez votre candidature par courriel ou par courrier au syndicat des retraités du LOT en indiquant votre nom, la commune où vous habitez, et si vous voulez suivre la formation.

Le but de cette formation, c'est de connaître les champs de compétences, le rôle, les missions et le fonctionnement de cette instance.

Courriel : lot@retraites.cfdt.fr

Martine DECHAMP (source UCR)

Pour des renseignements complémentaires :

Christian BONNEAU 06 02 06 29 19

Bernadette BRU 06 88 56 97 75

Adresse : **UTR 46 CFDT** 34 Place Claude Rousseau 46000 CAHORS

(*)Centres Communaux d'Action Sociale

(**)Centres Intercommunaux d'Action Sociale

Adapter nos territoires au vieillissement de la population

À la recherche d'initiatives innovantes pour le bien vieillir.

Claire-Marie Briand présente l'action d'AG2R en région Occitanie.

Claire-Marie Briand est chargée du développement des activités sociales pour l'AG2R la mondiale en Occitanie (fusion des régions Midi-Pyrénées, Languedoc et Roussillon). Paritaire et mutualiste, AG2R La Mondiale est à la fois assureur, en santé et prévoyance, et caisse de retraite complémentaire pour l'Agirc-Arrco. AG2R protège 15 millions de personnes, compte 500 000 entreprises clients et 110 branches professionnelles. La CFDT siège dans ces instances, dont les commissions sociales, territoriales. L'action sociale, financée par des fonds sociaux, se déploie au plus près des lieux de vie des actifs et retraités, avec pour priorités le bien vieillir et le soutien aux aidants familiaux, en lien avec la Silver économie (ou économie des seniors). Deux fondations prolongent cet engagement : l'une pour la culture, l'autre pour l'éducation et le vieillissement. 200 collaborateurs travaillent sur ces enjeux au niveau national.



Des actions récompensées en région

La région Occitanie est couverte par quatre collaborateurs qui soutiennent chaque année environ 60 projets. Les partenariats se construisent avec les caisses de retraite des salariés du privé et de l'agriculture (CNAV, Carsat et MSA), les collectivités locales et les centres communaux d'action sociale (CCAS), les départements et la région, les préfetures, les associations, les gérontopôles et les hôpitaux (CHU).

Tous les deux ans, les Trophées régionaux des initiatives sociales et solidaires d'AG2R distinguent de petites structures. Cet appel à projets

récompense des actions pour le bien vieillir. Les trois meilleures initiatives régionales reçoivent une dotation financière ainsi qu'un accompagnement par un consultant. AG2R soutient aussi des incubateurs (structure d'appui à la création d'entreprises) qui vont accompagner des projets sur le bien vieillir, notamment pour tout ce qui touche à la mobilité. Enfin, AG2R est partenaire de projets comme les Trophées de la SilverEco afin de dénicher des projets qui vont œuvrer notamment sur le maintien de l'autonomie.

Des initiatives concrètes pour les seniors

AG2R soutient plusieurs projets précis.

Parmi eux :

- InsSite, qui envoie des jeunes en service civique dans les villages pour cocréer des projets culturels, environnementaux ou sociaux ;
- le Collecton, porté par Nos mémoire vives et Globe conteur, qui forme à la collecte audiovisuelle de récits de vie des personnes âgées avec un usage pédagogique en collèges et lycées ;
- une auto-école sociale en milieu rural proposant aux seniors une remise à niveau du Code et de la conduite sur des véhicules électriques ;
- un programme de prévention des chutes grâce au vélo électrique, permettant à des personnes fragiles de reprendre goût à l'activité physique et renouer des liens.

Claire-Marie Briand conclut en rappelant qu'AG2R La Mondiale recherche et accompagne des initiatives innovantes pour renforcer le lien social, elle encourage tous les acteurs locaux à s'inscrire dans cette démarche.



A noter dans vos agendas

Assemblée générale le mardi 12 mai 2026

De 9 h à 17h00 à Carluçet, 46500

Dès à présent, nous vous proposons de vous inscrire à l'Assemblée générale, de soumettre votre candidature au Conseil syndical et au bureau du syndicat des retraités du lot.

Une **Assemblée Générale Extraordinaire** est prévue avant l'Assemblée Générale 2026 pour apporter des modifications aux statuts de notre structure pour être en accord avec la décision du Congrès extraordinaire de l'UCR. Les UTR sont devenues des syndicats de retraités.

Merci de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous



PARTICIPANT- E

NOM et Prénom :

Adresse :

Téléphone : **Portable :**

Courriel :

Participera à l'assemblée OUI / NON

Participera au repas OUI / NON

Candidature au Conseil syndical OUI / NON

Candidature au Bureau OUI / NON

Participation à la commission « santé et bien vieillir » OUI / NON

Demande un covoiturage : OUI / NON Propose un covoiturage : OUI / NON

POUVOIR

Mr ou Mme

Donne pouvoir à :

Mr ou Mme.....

Accepte une libre attribution aux adhérent·e·s présent·e·s

Date : **Signature**



Vous pouvez envoyer votre réponse par courrier ou par courriel à l'UTR 46, 34, place Claude Rousseau, 46000 Cahors à lot@retraites.cfdt.fr.

L'écho du syndicat des retraités 46 - Décembre 2025 est édité par l'UTR du Lot, CFDT Bourse du Travail 34 place Claude Rousseau 46000 CAHORS

Directeur de publication : Christian Bonneau

Comité de rédaction: Guy DÉCHAMP,

Courriel : lot@retraites.cfdt.fr

Site : CFDT Retraités Lot

Prix au numéro : 1,50€ / Abonnement 5,00€

Imprimé par nos soins